

Quelles actions mener ?

Depuis la découverte du Frelon asiatique en France dès 2004, plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été adoptés, tant au niveau européen que national, dans l'objectif de limiter sa diffusion et de favoriser la lutte.

Différents partenaires (services de l'Etat, apiculteurs, scientifiques...) ont échangé et proposent des recommandations, notamment pour réduire le nombre de nids et limiter l'impact sur les ruchers (<https://agriculture.gouv.fr/file/dgaln20138082-1>).

Faut-il détruire des nids ?

Oui. La destruction des colonies reste la **méthode la plus efficace** pour diminuer les populations de Frelon asiatique. Celle-ci doit se faire le plus tôt possible et jusqu'à mi-décembre. Le Frelon asiatique étant diurne, les nids doivent être détruits à la tombée de la nuit ou au lever du jour. Ainsi la quasi-totalité de la colonie peut être éliminée.



Nid d'une colonie

Vous avez localisé un nid de Frelon asiatique ? Voici les démarches à suivre :

- Pour le Val d'Oise, contactez le référent Frelon asiatique de la Fédération Régionale des Organisations Sanitaires Apicole IDF (FROSAIF). La liste des référents est disponible sur le site internet de la FREDON Île-de-France : www.fredonidf.com. Vous y trouverez également la liste des entreprises formées pour détruire le Frelon asiatique.
- Pour l'Oise, vous pouvez utiliser la liste des entreprises de la FREDON IDF.

Faut-il installer des pièges à Frelons asiatiques au printemps ?

Non. Cela ne diminue pas les populations de Frelon asiatique. Toutes les opérations de **piégeage collectif** faites dans les territoires touchés avant le nôtre ont montré leur **inefficacité**.

A ce sujet, le taux de capture de reines fondatrices est extrêmement faible (moins de 2%) avec ce type de piège. Par contre le taux de mortalité naturelle du Frelon asiatique au printemps est de 95%.

Le piégeage est à réserver aux ruchers pour détourner les Frelons asiatiques des abeilles.

« Chaque frelon capturé au printemps c'est un nid en moins » ?

Faux. C'est également une erreur de se croire protégé dans son jardin grâce au piégeage !

En revanche, et tout le monde peut le constater, ces pièges disposés au jardin attirent et **détruisent énormément d'autres insectes** dont le Frelon européen qui est le principal concurrent du Frelon asiatique ! Beaucoup de **pollinisateurs** et d'**insectes auxiliaires** sont également victimes de pièges à frelons.

Moins de 5 % des reines survivront à l'hiver et à peine 5 % des petites colonies survivront au printemps en raison de différents facteurs : météo, prédateurs et concurrence des autres colonies y compris de leur propre espèce.

Vous êtes apiculteur ?

Le recours à des **techniques de lutte est préconisé** : installation d'un grillage de protection des abeilles devant l'entrée de la ruche, piégeage (privilégier un modèle sans impact sur l'abeille), luttés alternatives (poules en déambulation autour des ruches).

En cas d'attaque de Frelon asiatique **sur un rucher et uniquement dans ce cas**, il est possible de poser à proximité du rucher des **pièges à sélection physique** (pour diminuer l'impact sur les autres espèces). L'appât préférentiel est le jus de vieille cire fermentée.

Attention, ces pièges doivent **uniquement être posés au niveau du rucher**. Ils contribuent à diminuer la pression de prédation et affaiblissent les colonies de Frelon asiatique. Ils sont utilisés à partir de juin, période la plus fragile des essaims d'abeilles, et jusqu'à mi-novembre, fin de la saison de prédation.



Abeilles domestiques

Plus d'informations

Sur le site du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) :
<http://frelonasiatique.mnhn.fr/>

